



Le label français des entreprises engagées RSE

CERTIFICAT d'ATTRIBUTION DU LABEL FranceRSE Essential

Paris, le 13 janvier 2025
N° 220-626-25-14

Le 13 janvier 2025 la commission de labellisation du label France RSE s'est réunie pour étudier le dossier présenté par **Monsieur Emmanuel MARTIN, Président directeur général d'AX-PHARMA.**

Les réponses apportées et les engagements pris par AX-PHARMA dans les domaines suivants :

- Politique globale de respect des réglementations et de l'éthique ;
- Politique responsable des partenaires externes ;
- Politique interne responsable ;
- Politique responsable de préservation de l'environnement ;
- Politique de l'innovation,

permettent de décerner à **AX-PHARMA** le **label FranceRSE Essential.**

Ce label certifie qu'AX-PHARMA est une structure exemplaire dont les activités commerciales et les relations avec les parties prenantes intègrent volontairement des préoccupations sociales et environnementales relevant de la responsabilité sociétale des entreprises. Le certificat est valable un an à compter de sa date d'émission (soit le 14 janvier 2025).

AX-PHARMA respecte les préconisations indispensables à une société éthique.

Jean-Michel SAMOYAU
Président
PO. Marc-Henri WRONSKI
Directeur

ax-Pharma

EXCELLENCE EN ENTREPRISE RESPONSABLE

Monsieur Emmanuel MARTIN

AX - PHARMA

11, rue Tronchet

75008 Paris



ESTRADS

57, rue d'Amsterdam 75008 Paris
Estrads SAS au capital de 140 000 euros RCS Paris 881 985 600
www.estrads.fr

Estrads est une entreprise certifiée ISO 9001-2015